

Refus de délivrer mes CACES

Par **Fabrice COUTREEL**, le 13/11/2018 à 15:21

Bonjour,

J'ai passé mes CACES 1-3-5 il y a 4mois pour une certaine boîte d'intérim qui refuse de me les délivrer pour le motif que je suis parti chez la concurrence, ont il le droit?

Si non, que dois je faire comme démarche pour les obliger?

Par **P.M.**, le 13/11/2018 à 17:46

Bonjour,

A priori, ils n'ont pas le droit de faire une rétention de ces documents et en dehors d'essayer de faire intervenir l'Inspection du Travail, vous pourriez après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure, saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...